



**RESOLUTION adoptée à l'unanimité des présents
par la COMMISSION EXECUTIVE de l'UD FO 91 du 22/01/2015**

Avec le Bureau confédéral de Force Ouvrière, la CE de l'UD FO 91, réunie le 22 janvier 2015, « *dénonce avec force l'acte barbare commis dans les locaux de Charlie Hebdo et apporte son soutien et sa solidarité aux proches des victimes (dont 2 policiers FO) et à l'ensemble de la rédaction de Charlie Hebdo et rappelle que la liberté d'expression et la liberté de la presse sont des libertés démocratiques fondamentales* » qu'il nous faut défendre et préserver.

Pour autant, la CE de l'UD FO 91 ne saurait confondre soutien et solidarité avec « l'union nationale » prônée par le gouvernement.

Pour Force Ouvrière, comme pour tous les salariés, les revendications demeurent et rien ne pourrait les détourner de la défense pied à pied de leurs intérêts particuliers.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le pacte de responsabilité et d'austérité est entré en vigueur. Rappelons qu'il prévoit 50 milliards d'euros de coupes dans les dépenses publiques et 41 milliards de cadeaux au patronat sous la forme d'exonérations sociales et fiscales.

De plus, le 26 janvier, le gouvernement veut faire passer en force le projet de loi MACRON de régression sociale qui entend généraliser le travail du dimanche, banaliser le travail de nuit, libéraliser le transport voyageurs par cars, faciliter les licenciements et affaiblir la justice prud'homale...

De son côté, le MEDEF entend réduire la représentation des salariés dans les entreprises en proposant de fusionner les CHSCT et les CE, les DP et DS sous le contrôle des employeurs.

C'est pourquoi la CE de l'UD FO 91 appelle tous ses militants à se mobiliser le lundi 26 janvier, à l'appel des Unions régionales d'Ile de France FO, CGT, FSU et Solidaires, contre le projet de loi MACRON de déréglementation (manifestation à 13h, bd Haussman, métro Chaussée d'Antin).

De la même manière, la CE de l'UD FO 91 invite ses militants à venir soutenir, le 29 janvier, les fédérations FO et CGT de l'énergie qui manifesteront à Paris (11h place Denfert Rochereau), avec d'autres fédérations (cheminots FO et CGT) pour la défense du service public contre l'ouverture à la concurrence privée.

Plus que jamais, la nécessité d'une riposte d'ensemble s'impose.

La CE de l'UD FO 91 attend beaucoup du Congrès confédéral de Force Ouvrière de début février qui aura à se prononcer sur les modalités et l'organisation d'une manifestation nationale et d'un appel à une grève interprofessionnelle pour mettre un coup d'arrêt à la remise en cause permanente des acquis des salariés sur injonction du MEDEF et de l'Union européenne.

La CE de l'UD FO 91 apporte tout son soutien aux chauffeurs routiers et leurs syndicats en lutte pour leurs revendications (salaires et conditions de travail).